

Semsamar : Réalisation d'un audit du parc de logements locatifs de la Semsamar Guyane

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

23 juin 2021

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

SEMSAMAR (971), Victor MAURICE, Parc d'activité de la Jaille Bâtiment 2, 97122 Baie-Mahault, FRANCE. Tel : +33 690401773. Fax : +33 590321667. E-mail : vmaurice@semsamar.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice

Société d'économie mixte

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

RÉALISATION D'UN AUDIT DU PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS DE LA SEMSAMAR GUYANE

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

79212000

Lieu d'exécution

SEMSAMAR, Agence de Guyane, Centre commercial Family PLAZA 97351
Matoury

Code NUTS : FRY3

Caractéristiques principales

REALISATION D'UN AUDIT DU PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS DE LA
SEMSAMAR GUYANE

Type de marché

Services : Autres services

Type de procédure

Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les
marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une
mise en concurrence.

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

02 août 2021

Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures

Jeudi 08 juillet 2021 - 12:00

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Jeudi 08 juillet 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir

son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Voir le Règlement de la Consultation (RC)

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : SEMSAMAR -Autres informations définies dans le Règlement de la Consultation

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Voir le Règlement de la Consultation (RC)

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Voir le Règlement de la Consultation (RC)

Situation juridique - références requises :

Voir le Règlement de la Consultation (RC)

Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Voir le Règlement de la Consultation (RC)

Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Voir le Règlement de la Consultation (RC)

Conditions propres aux marchés de services

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-

après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine.

Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un

organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

Renseignements complémentaires :

La durée globale d'exécution du marché est de trois (3) mois à compter de la date fixée par l'OS qui prescrira de commencer les prestations.

Date d'envoi du présent avis

23 juin 2021